



Paris, Le 16 juin 2022

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Incidents du Stade de France

#### Une doctrine à revoir

Nous avons conscience de la complexité logistique de l'organisation d'une finale de Ligue des Champions de football et nous apprécions l'historique réussi des très nombreuses manifestations sportives et culturelles dans l'enceinte du Stade de France.

1. À l'évidence, je note une identification en amont très approximative des enjeux particuliers de cette soirée du 28 mai (exemple : l'impact de la fraude à la billetterie ou de la grève dans les moyens de transports) ;
2. **Une doctrine devenue routine.** Nous constatons l'application d'une doctrine de maintien de l'ordre s'appliquant avec dogmatisme et rigidité, sa mise en œuvre n'ayant su parer aux aléas intervenus au cours de la soirée (exemple : mauvaise réorientation des flux de supporters entre les RER B et D).
3. Sans dramatiser l'approche des futurs évènements sportifs, nous attendons des corrections visant à améliorer le dispositif de sécurité afin de rassurer l'opinion publique et de faire de ces prochains évènements un succès. Il en va notamment d'un héritage olympique réussi.

**Jean-Jacques LOZACH**  
Sénateur de la Creuse  
Rapporteur pour avis du budget Sports